

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 21 juin 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2012	2011
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		15 289 036	14 873 375
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(11 075 483)	(10 049 264)
	IV.1	4 213 553	4 824 111
Immobilisations corporelles		182 750 121	179 934 067
- Amortissements des immobilisations corporelles		(156 730 196)	(148 0 039)
- Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		(47 059)	(47 059)
	IV.1	25 972 867	31 846 970
Immobilisations financières		687 867	633 380
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
	IV.2	687 867	633 380
Total des actifs immobilisés		30 874 287	37 304 461
Autres actifs non courants		19 450	28 122
Total des actifs non courants		30 893 737	37 332 583
Actifs courants			
Stocks		37 980 483	51 293 323
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 211 148)	(1 108 183)
	IV.3	36 769 335	50 185 140
Clients et comptes rattachés		32 585 938	34 673 439
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(20 407 874)	(21 828 107)
	IV.4	12 178 064	12 845 332
Autres actifs courants		8 633 148	7 957 792
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 543 958)	(1 288 039)
	IV.5	7 089 190	6 669 753
Placements et autres actifs financiers	IV.6	3 363 809	3 359 800
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	18 643 478	10 194 631
Total des actifs courants		78 043 876	83 254 656
Total des actifs		108 937 613	120 587 239

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2012	2011
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(128 494 004)	(113 008 840)
Autres capitaux propres consolidés		9 815 814	9 454 686
Résultat de l'exercice, part du groupe		(18 744 440)	(15 485 164)
Total des capitaux propres	IV.8	(125 124 932)	(106 741 619)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		1 684 281	1 908 247
Intérêts minoritaires dans résultat		740 962	(412 797)
Total des intérêts minoritaires	IV.9	2 425 243	1 495 450
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.10	39 558 528	20 925 137
Autres passifs non courants	IV.11	971 313	844 649
Provisions pour risques et charges	IV.12	1 065 765	390 123
Total des passifs non courants		41 595 606	22 159 910
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	9 445 322	14 517 127
Autres passifs courants	IV.14	32 600 784	25 819 520
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	147 995 590	163 336 852
Total des passifs courants		190 041 696	203 673 499
Total des passifs		231 637 302	225 833 409
Total des capitaux propres et des passifs		108 937 613	120 587 239

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.16	114 346 672	111 704 805
Autres produits d'exploitation		420 140	449 303
Total des produits d'exploitation		114 766 811	112 154 108
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		6 575 254	(7 965 759)
Achats de marchandises consommés	IV.17	3 940 376	79 530
Achats d'approvisionnements consommés	IV.18	66 735 161	83 707 986
Charges de personnel	IV.19	26 285 130	24 526 921
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.20	11 714 171	9 882 368
Autres charges d'exploitation		5 571 112	6 352 894
Total des charges d'exploitation		120 821 203	116 583 940
Résultat d'exploitation		(6 054 392)	(4 429 832)
Charges financières nettes	IV.21	12 317 475	11 736 753
Produits des placements		15 608	22 234
Autres gains ordinaires		828 893	719 580
Autres pertes ordinaires		125 381	232 697
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(17 652 748)	(15 657 467)
Impôt sur les bénéfices		350 731	240 493
Résultat net des sociétés intégrées		(18 003 478)	(15 897 961)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(740 962)	412 797
Résultat net revenant à la société mère		(18 744 440)	(15 485 164)

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(18 003 478)	(15 897 960)
Ajustements pour:		
- Dotations aux amortissements et aux provisions	16 551 715	13 342 388
- Reprises sur provisions et amortissements	(9 805 016)	(3 758 390)
- Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités	(16 466)	(8 786)
- Transfert de charges	(346 274)	409 358
- Variation de l'écart de conversion	396 024	93 448
- Plus value de cession des immobilisations corporelles	(14 865)	-
- Moins value sur cession des immobilisations corporelles	33 641	43 635
- Variations des :		
Stocks	13 312 840	(13 004 304)
Créances	2 292 339	2 357 161
Autres actifs courants	(1 299 115)	(32 396)
Placements et autres actifs financiers	89 854	415 409
Fournisseurs et autres dettes	9 950 089	11 167 174
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	13 141 286	(4 873 263)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 762 590)	(1 774 412)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31 920	134 911
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	2 601
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(49 596)	(4 308)
Décaissements provenant de l'acquisition d'actifs non courants	-	(7 314)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 780 266)	(1 648 523)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	76 211 701	41 936 761
Encaissements provenant des subventions d'investissement	(123 825)	-
Décaissement pour remboursement des emprunts	(74 646 962)	(38 069 384)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 440 913	3 867 377
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	16 466	8 786
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères	56 678	15 367
Variation de trésorerie	12 875 078	(2 630 256)
Trésorerie au début de l'exercice	(41 000 790)	(38 370 534)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(28 125 712)	(41 000 790)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2011, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain, constituée en 1997. Son capital est 7 152 738 DT au 31 décembre 2012 (55 943 000 DM).

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 492 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 1 998 parts des 2 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2012:

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrées globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation), en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 18 744 440 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 125 124 932 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2012, supérieur de 111 997 714 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 122 699 689 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital de la société mère motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la société mère a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société mère s'est officiellement arrangée avec cinq banques privées et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Un conseil interministériel s'est tenu le 8 octobre 2012 pour étudier la situation de la STIP et a recommandé certaines actions visant le financement des achats de matières premières à temps et l'établissement d'un business plan qui adopte le principe de l'augmentation du capital par un investisseur stratégique qui garantit la continuité de l'activité.

Deux réunions ont été également tenues, le 7 janvier 2013 et le 13 février 2013, au siège de la Direction Générale de la Privatisation, en présence de représentants des deux banques publiques concernées par l'opération d'assainissement financier proposée par la STIP.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien, ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destiné à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2012 à 30 186 420 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2012	Amorts cumulés au 31/12/2011	Dotation 2012	Régularisation cessions	Ecart de conversion	Ecriture de consolidation	Amorts cumulés au 31/12/2012	VCN au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles													
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(6 036 621)	(483 721)	-	-	-	(6 520 342)	483 720
-Logiciels	715 744	36 398	-	20 191	2 703	775 036	(654 557)	(35 390)	-	(2 642)	-	(692 589)	82 446
-Fonds commercial	7 133 378	-	-	-	376 560	7 509 938	(3 358 087)	(41 735)	-	-	(462 731)	(3 862 553)	3 647 385
-Encours	20 191	-	-	(20 191)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	14 873 375	36 398	-	-	379 263	15 289 036	(10 049 264)	(560 846)	-	(2 642)	(462 731)	(11 075 483)	4 213 553
Immobilisations corporelles													
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 964 954	-	-	-	13 807	24 978 761	(14 661 327)	(850 928)	-	(3 444)	-	(15 515 698)	9 463 063
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(556 891)	(14 320)	-	-	-	(571 211)	298 818
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(95 121)	-	-	-	-	(95 121)	60 379
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 576 319	833	-	116 625	-	3 693 777	(2 391 734)	(135 682)	-	-	-	(2 527 416)	1 166 361
-Matériel & outillages industriels	101 421 483	818 225	(647 428)	236 702	60 317	101 889 276	(85 489 426)	(7 128 983)	576 805	(12 567)	-	(92 054 171)	9 835 105
-Matériel & outill. industriels réévalués	37 802 700	-	-	-	-	37 802 723	(37 625 193)	-	-	-	-	(37 625 193)	177 530
-Matériel de transport	2 139 354	702 984	(54 708)	-	2 942	2 790 571	(1 695 525)	(431 132)	50 591	(2 815)	-	(2 078 881)	711 690
-Matériel informatique	1 178 035	174 378	(111 755)	-	14 383	1 255 042	(1 056 399)	(65 287)	95 375	(4 557)	-	(1 030 867)	224 175
-Agencement, Aménagts & Installations	1 259 926	1 200 564	(97 574)	11 450	217 755	2 592 121	(975 218)	(707 303)	103 241	(191 204)	-	(1 770 484)	821 637
-Equipement de bureau	4 464 016	6 120	(69 523)	-	6 704	4 407 316	(3 493 205)	(13 061)	47 444	(2 330)	-	(3 461 152)	946 164
-En cours	733 653	558 564	-	(364 777)	19 466	946 906	-	-	-	-	-	-	946 906
Sous-total (II)	179 934 067	3 461 668	(980 987)	-	335 374	182 750 121	(148 040 039)	(9 346 696)	873 456	(216 916)	-	(156 730 196)	26 019 927
Total (I+II)	194 807 442	3 498 066	(980 987)	-	714 637	198 039 157	(158 089 303)	(9 907 542)	873 456	(219 559)	(462 731)	(167 805 678)	30 233 478
Prov pour dépréciation immo SMTP (III)							(47 059)					(47 059)	(47 059)
Total (I+II+III)													30 186 420

IV.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2012 à 687 867 DT contre 633 380 DT au 31/12/2011. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Dépôts et cautionnements versés	524 490	497 087	27 403
Prêts au personnel	163 377	136 293	27 084
Total	687 867	633 380	54 487

IV.3. STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31/12/2012 à 36 769 335 DT contre 50 185 140 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Matières premières	8 125 447	14 138 728	(6 013 281)
Autres approvisionnements	8 591 416	8 594 340	(2 924)
Marchandises	7 172 783	7 882 749	(709 966)
Produits finis	11 052 880	17 183 068	(6 130 188)
En-cours de productions de biens	3 037 957	3 494 437	(456 481)
Total brut	37 980 483	51 293 323	(13 312 840)
- Provision pour dépréciation des stocks	(1 211 148)	(1 108 183)	(102 965)
Valeur nette	36 769 335	50 185 140	(13 415 805)

IV.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31/12/2012 à 12 178 064 DT contre 12 845 332 DT au 31/12/2011. Il se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Clients locaux	2 571 365	1 917 135	654 230
Clients étrangers	13 088 546	13 885 161	(796 615)
Clients, effets à recevoir	114 441	427 047	(312 606)
Clients douteux	16 811 586	18 444 096	(1 632 510)
Total brut	32 585 938	34 673 439	(2 087 501)
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(20 407 874)	(21 828 107)	1 420 233
Valeur nette	12 178 064	12 845 332	(667 268)

IV.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2012 à 7 089 190 DT contre 6 669 753 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 776 494	1 348 086	428 407
Personnel et comptes rattachés débiteurs	156 651	123 513	33 137
Etat et comptes rattachés débiteurs	6 014 782	5 443 279	571 503
Comptes courants associés débiteurs	55 335	13 421	41 915
Autres débiteurs divers	170 360	525 033	(354 673)
Comptes de régularisation actifs	459 525	504 460	(44 935)
Total brut	8 633 148	7 957 792	675 356
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 543 958)	(1 288 039)	(255 919)
Valeur nette	7 089 190	6 669 753	419 437

IV.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2012 à 3 363 809 DT contre 3 359 800 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Régies d'avance & accreditifs (supérieurs à 3 mois)	3 306 731	3 504 253	(197 522)
Blocages Saisie Arrêt	57 078	57 078	-
Total brut	3 363 809	3 561 331	(197 522)
Provision pour dépréciation des placements et AAF	-	(201 531)	201 531
Valeur nette	3 363 809	3 359 800	4 009

IV.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2012 à 18 643 478 DT contre 10 194 631 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Banques	458 457	603 511	(145 054)
Caisses	181 971	107 381	74 590
Chèques à l'encaissement	17 380 129	8 054 647	9 325 482
Effets à l'encaissement	3 920	-	3 920
Effets à l'escompte	-	54 367	(54 367)
Bons de trésor	405 000	405 000	-
Régies d'avance & accreditifs (inférieurs à 3 mois)	214 000	969 725	(755 725)
Total	18 643 478	10 194 631	8 448 846

IV.8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 125 124 932 (solde créditeur) au 31/12/2012 contre 106 741 619 (solde créditeur) au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Capital social	12 623 472	12 623 472	-
Total 1	12 623 472	12 623 472	-
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
Réserve spéciale de réévaluation	7 775 052	7 705 346	69 706
Subvention d'investissement	69 706	60 218	9 488
Ecart de conversion	2 040 762	1 689 122	351 639
Résultats reportés	(133 586 672)	(118 031 802)	(15 554 869)
Total 2	(118 678 190)	(103 554 154)	(15 124 036)
Actions propres	(325 774)	(325 774)	-
Total 3	(325 774)	(325 774)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(106 380 492)	(91 256 456)	(15 124 036)
Résultat net des sociétés intégrées	(18 003 478)	(15 897 961)	(2 105 517)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(740 962)	412 797	(1 153 759)
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(125 124 932)	(106 741 619)	(18 383 312)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(18 744 440)	(15 485 164)	(3 259 276)
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824	-
Résultat par action (de base et dilué)	(4,455)	(3,680)	(0,775)

IV.9. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ont passé de 1 495 450 DT au 31/12/2011 à 2 425 243 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Dans le capital et les réserves	588 389	1 001 187	(412 797)
Dans l'écart de conversion	1 095 891	907 061	188 831
Dans le résultat	740 962	(412 797)	1 316 449
Total	2 425 243	1 495 450	1 092 483

IV.10. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31/12/2012 à 39 558 528 DT contre 20 925 137 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP (*)	38 828 760	20 786 522	18 042 239
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	21 648	58 959	(37 312)
Échéances à plus d'un an sur crédit-bail SMTP	647 433	-	647 433
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	26 260	20 854	5 406
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP+	34 427	58 803	(24 375)
Total	39 558 528	20 925 137	18 633 391

(*) Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts contractés par la société mère se présentent, par bailleur de fonds, dans la page suivante.

IV.11. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31/12/2012 à 971 313 DT contre 844 649 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Emprunts et dettes assortis C.P Etat (*)	844 649	844 649	-
Dépôts et cautionnements reçus	126 663	-	126 663
Total	971 313	844 649	126 663

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien à la STIP depuis les premières années d'activité et qui provient d'un don Italien.

IV.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2012 à 1 065 765 DT contre 390 123 DT au 31/12/2011. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Provisions pour risques douaniers (*)	882 420	-	882 420
Autres provisions pour risques et charges	183 345	390 123	(206 778)
Total	1 065 765	390 123	675 642

(*) Cf note V. Eventualités

Bailleur de fonds	Durée	Franchise	Solde au 31/12/2012			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	601 716	171 919	1 289 392	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	741 304	197 681	1 433 187	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	979 681	279 909	2 099 317	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	401 965	100 491	703 439	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	730 014	182 504	1 414 403	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	808 447	202 112	1 566 367	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	-	-	3 000 000	3 000 000
BNA Crédit : 8 424 000,000	7 ans	2 ans	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit : 1 576 000,000	7 ans		-	-	1 576 000	1 576 000
BNA Crédit : 4 410 000,000	18 mois		-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT Crédit : 2 500 000,000	7 ans	2 ans	-	-	2 500 000	2 500 000
BH Crédit : 247 000,000	10 ans		65 324	39 334	9 345	114 003
AIL Crédit Leasing : 70 160,858	3 ans		26 576	12 847	-	39 423
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		1 755 637	442 498	-	2 198 135
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		2 912 687	-	-	2 912 687
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	7 035 000	-	-	7 035 000
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		1 566 667	1 566 667	-	3 133 333
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
BTK 6 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 ans	6 mois	3 285 717	1 714 284	-	5 000 001
BTK 892 393,392 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	4 ans	6 mois	488 700	254 964	-	743 664
BTK 3 000 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 000 000	-	-	3 000 000
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		1 013 913	1 106 087	-	2 120 000
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		3 180 000	-	-	3 180 000
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
Total			38 828 760	6 271 296	31 533 384	76 633 440

IV.13. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2012 à 9 445 322 DT contre 14 517 127 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	2 769 673	3 750 482	(980 809)
Fournisseurs étrangers	2 737 121	1 473 192	1 263 930
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	791	-	791
Fournisseurs locaux, effets à payer	1 074 187	570 810	503 377
Fournisseurs, factures non parvenues	2 473 226	8 283 967	(5 810 740)
Total des fournisseurs d'exploitation	9 054 999	14 078 450	(5 023 452)
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs d'immobilisations locaux	118 994	118 994	-
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	25 555	25 555	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenus de garantie	245 775	234 338	11 436
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	-	59 789	(59 789)
Total des fournisseurs d'immobilisations	390 324	438 676	(48 353)
Total général	9 445 322	14 517 127	(5 071 804)

IV.14. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2012 à 32 600 784 DT contre 25 819 520 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Clients créditeurs	4 702 103	4 671 464	30 640
Personnel et comptes rattachés créditeurs	9 081 887	6 745 535	2 336 352
Etat et comptes rattachés créditeurs	13 036 231	7 699 951	5 336 281
Comptes courants associés créditeurs	1 308 243	1 317 119	(8 876)
Autres créditeurs divers	1 356 823	82 976	1 273 847
Comptes de régularisation Passifs	2 895 727	2 231 275	664 453
Provisions courantes pour risques et charges	219 769	3 071 201	(2 851 432)
Total	32 600 784	25 819 520	6 781 264

IV.15. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2012 à 147 995 590 DT contre 163 336 852 DT au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts (*)	6 340 764	3 566 103	2 774 661
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail SMTP	323 194	-	323 194
Echéances impayées sur emprunts (*)	31 533 384	39 808 503	(8 275 119)
Emprunts courants	39 007 132	43 381 956	(4 374 824)
Intérêts courus	24 379 340	25 745 593	(1 366 253)
Banques débitrices	46 411 775	50 834 698	(4 422 923)
Total	147 995 590	163 336 852	(15 341 264)

Les échéances à moins d'un an (pour 6 271 296 DT) ainsi que les échéances impayées (pour 31 533 384 DT) sur les emprunts contractés par la société mère sont détaillées, par bailleur de fonds, dans le tableau des emprunts annexé à la note IV.10.

IV.16. REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2012 s'élèvent à 114 346 672 DT contre 111 704 805 DT réalisés au cours de 2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis	53 685 874	53 117 117	568 757
Ventes locales de marchandises	14 516 274	12 602 639	1 913 634
Ventes de produits intermédiaires	613 170	731 722	(118 552)
Ristournes sur ventes locales	(5 059 175)	(3 965 268)	(1 093 907)
Total des ventes locales	63 756 143	62 486 210	1 269 932
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis	50 119 692	49 078 933	1 040 759
Exportation de services	1 044 067	989 178	54 889
Ristournes sur ventes à l'export	(573 230)	(849 517)	276 286
Total des ventes à l'export	50 590 529	49 218 595	1 371 934
Total	114 346 672	111 704 805	2 641 867

IV.17. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 3 940 376 DT au titre de l'exercice 2012 contre 79 530 DT au titre de l'exercice 2011. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Achats de marchandises	3 407 273	2 050 513	1 356 760
Variation de stocks de marchandises	533 103	(1 970 983)	2 504 085
Total	3 940 376	79 530	3 860 846

IV.18. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent 66 735 161 DT au titre de l'exercice 2012 contre 83 707 986 DT en 2011. Ces achats consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Achats de matières premières et autres appro	61 743 266	75 718 864	(13 975 598)
Variation de stocks de matières premières	130 789	3 282 663	(3 151 874)
Sous total	61 874 055	79 001 527	(17 127 472)
Achats non stockés de matières et fournitures	4 861 105	4 706 459	154 647
Total général	66 735 161	83 707 986	(16 972 825)

IV.19. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2012 s'élèvent à 26 285 130 DT contre 24 526 921 DT en 2011. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Salaires et primes	20 879 309	19 436 375	1 442 933
Charges sociales	4 721 871	4 426 290	295 581
Autres charges sociales	463 142	550 281	(87 138)
Cotisations au Fonds social	220 808	113 975	106 833
Total	26 285 130	24 526 921	1 758 209

IV.20. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au titre de l'exercice 2012 à 11 714 171 DT contre 9 882 368 DT au titre de l'exercice 2011. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Dotation aux résorptions de charges à répartir	10 220	9 249	971
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	10 398 170	9 922 826	475 344
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	576 057	273 093	302 964
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes clients	3 006 773	2 256 236	750 537
Dotation aux provisions pour risques & charges d'exploitation	966 816	111 666	855 150
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	222 056	295 952	(73 897)
Reprise sur provisions pour risques & charges d'exploitation	(2 819 525)	(105 471)	(2 714 054)
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	(329 823)	-	(329 823)
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(115 042)	(2 962 341)	2 847 299
Reprise sur provision pour dépréciation des éléments financiers	(201 531)	81 159	(282 690)
Total	11 714 171	9 882 368	1 831 802

IV.21. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes supportées en 2012 s'élèvent à 12 317 475 DT contre 11 736 753 DT en 2011. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2011	Variation
Intérêts sur emprunts non courants	1 375 315	850 450	524 865
Intérêts de retard de paiement	5 026 929	2 110 425	2 916 504
Intérêts des comptes courants bancaires	3 283 469	4 133 128	(849 659)
Intérêts sur crédits d'exploitation (Achats de MP)	1 204 961	1 449 705	(244 744)
Intérêts sur escomptes des effets à recevoir	316 852	355 653	(38 801)
Intérêts sur financement des exportations	275 010	476 806	(201 797)
Intérêts sur crédits de financement des stocks	4 444	21 707	(17 263)
Autres intérêts et pénalités	380 627	36 300	344 327
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	(142 707)	(26 985)	(115 723)
Escomptes accordés	151 816	858 888	(707 072)
Intérêts des dettes fournisseurs	81 159	-	81 159
Intérêts sur obligations cautionnées	31 267	51 753	(20 487)
Pertes et gains de Change non réalisés	(437 716)	741 913	(1 179 629)
Pertes et gains de Change réalisés	878 911	434 554	444 357
Autres charges et produits financiers	(112 861)	242 455	(355 315)
Total	12 317 475	11 736 753	580 722

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés - a) Garanties réelles • Hypothèques Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB ATB, UBCI		BTK, STB et Attijari B BTK, STB et Attijari B Attijari B	
• Nantissements Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages) b) Effets escomptés et non échus	3 776 688	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB ATB, BNA et BH		BTK, STB et Attijari B	
TOTAL	3 776 688				
2 - Engagements reçus a) garanties personnelles					

• Cautions personnelles	11 100 000			
Caution accordée par un client	1 000 000	SPG		
Caution accordée par un client	1 500 000	SPG		
Caution accordée par un client	3 000 000	SPG		
Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI		
Caution accordée par un client	1 200 000	SOCOP		(2 087 927)
Caution accordée par un client	400 000	Gros Pneus		
Caution accordée par un client	1 000 000	CSPD		
Caution accordée par un client	1 000 000	SNP		(6 151 264)
• Cautions bancaires	200 000			
Caution accordée par un client	200 000	Sté JOMAA		
b) Garanties réelles				
• Hypothèques	4 400 000			
Hypothèque sur titre foncier n° 39984 (1 ^{er} rang)	200 000	JOMAA ET CIE		
Hypothèque sur titre foncier n° 48957 (1 ^{er} rang)	50 000	JOMAA ET CIE		
Hypothèque sur titre foncier n° 75959 (1 ^{er} rang)	800 000	JOMAA ET CIE		
Hypothèque sur titre foncier n° 34391 (vente en cours)	500 000	SOCOP		(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282 (affaire en cours)	300 000	SOCOP		(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE		
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM		(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP		(6 151 264)

• Nantissements	2 868 811				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 568 811				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 063 829	BNA, BH, BIAT, BFT, UIB, BT, UBCI			
TOTAL	10 063 829				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	76 594 017
AMEN BANK	14 349 120
BFT	3 000 000
BH	114 003
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari BANK	8 876 446
BTK	8 743 665
STB	17 832 418
UIB	7 589 000

VI. EVENTUALITES

1- La douane réclame à la STIP, au titre de la régularisation des importations réalisées sous le régime de l'entrepôt industriel par le dépôt des déclarations relatives à l'exportation ou à la mise à la consommation, le paiement de la somme, hors pénalités, de 7.593.250 DT correspondant à des droits de douane, à une TVA due à l'importation (récupérable) et à d'autres impôts et taxes pour respectivement 2.695.200 DT, 4 505 435 DT et 392 615 DT. La STIP a officiellement demandé, en date du 26 mars 2013, de conclure un arrangement transactionnel avec l'administration des douanes conformément aux dispositions de l'article 220 du code des douanes. Elle a également obtenu, en date du 19 février 2013, un accord formel de la douane pour bénéficier des abattements ou exonérations douanières accordés en application des conventions de libre échange conclues entre la Tunisie et certains de ses partenaires commerciaux et ce dans le cadre de la transaction envisagée. Il est actuellement impossible d'anticiper l'issue définitive de ce dossier et de ce fait la provision pour risque constituée à cet effet a été limitée à la somme de 882 420 DT calculée compte non tenu des droits de douane ci-dessus visés et par référence à un taux transactionnel de pénalités de 10%. Cette provision peut s'avérer insuffisante notamment en cas de non concrétisation effective de la transaction envisagée avec l'administration des douanes.

2- La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite. Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel. Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquent, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NCT 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3- Dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques, la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques mais n'ayant pas conclu des arrangements avec la STIP a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 219 000 DT et (1 326 000) DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2012, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des États financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012 ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

2- La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

Opinion

7- A notre avis, les états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au Système Comptable des Entreprises.

Paragraphe d'observation

8- Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

8.1. La note III.5 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé une perte nette consolidée de 18 744 440 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 125 124 932 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2012, supérieur de 111 997 714 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 122 699 689 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société mère du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de ladite société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la STIP a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société mère s'est officiellement arrangée avec cinq banques privées et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Un conseil interministériel s'est tenu le 8 octobre 2012 pour étudier la situation de la STIP et a recommandé certaines actions visant le financement des achats de matières premières à temps et l'établissement d'un business plan qui adopte le principe de l'augmentation du capital par un investisseur stratégique qui garantit la continuité de l'activité.

Deux réunions ont été également tenues, le 7 janvier 2013 et le 13 février 2013, au siège de la Direction Générale de la Privatisation, en présence de représentants des deux banques publiques concernées par l'opération d'assainissement financier proposée par la STIP.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société mère, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation du groupe. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

8.2. La note **V.1** aux états financiers qui indique que l'administration des douanes réclame à la STIP, au titre de la régularisation des importations réalisées sous le régime de l'entrepôt industriel par le dépôt des déclarations relatives à l'exportation ou à la mise à la consommation, le paiement de la somme, hors pénalités, de 7.593.250 DT correspondant à des droits de douane, à une TVA due à l'importation (récupérable) et à d'autres impôts et taxes pour respectivement 2 695 200 DT, 4 505 435 DT et 392 615 DT. La STIP a officiellement demandé, en date du 26 mars 2013, de conclure un arrangement transactionnel avec l'administration des douanes conformément aux dispositions de l'article 220 du code des douanes. Elle a également obtenu, en date du 19 février 2013, un accord formel de l'administration des douanes pour bénéficier des abattements ou exonérations douanières accordés en application des conventions de libre échange conclues entre la Tunisie et certains de ses partenaires commerciaux et ce dans le cadre de la transaction envisagée. Il est actuellement impossible d'anticiper l'issue définitive de ce dossier et de ce fait la provision pour risque constituée à cet effet a été limitée à la somme de 882.420 DT calculée compte non tenu des droits de douane ci-dessus visés et par référence à un taux transactionnel de pénalités de 10%. Cette provision peut s'avérer insuffisante notamment en cas de non concrétisation effective de la transaction envisagée avec l'administration des douanes.

8-3- La note **V.2** aux états financiers dont le contenu indique que le groupe encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ses deux filiales. Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fiablement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NCT 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

8-4- La note **V.3** aux états financiers dont le contenu indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques, a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 219 000 DT et -1 326 000 DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2012, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.

Fait à Tunis, le 21 juin 2013

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI